

Dossier ANL n° \_\_\_\_\_ (mention obligatoire)

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**  
**CONCERNANT LES PÉRIODES NON TRAVAILLÉES**  
*(à retourner dûment complétée et signée, sans aucune mention rayée)*

Nom et Prénom du titulaire de l'Aide Nationale au Logement :

.....

Je soussigné(e), .....

demeurant .....

atteste sur l'honneur n'avoir exercé aucune activité professionnelle pour la/les période(s) allant du :

...../...../..... au ...../...../.....

...../...../..... au ...../...../.....

...../...../..... au ...../...../.....

...../...../..... au ...../...../.....

J'autorise la Direction de l'Habitat à contacter le Service de l'Emploi et/ou la Direction du Budget et du Trésor, aux fins de confirmation de ma situation professionnelle, conformément à l'article 13 de l'Arrêté Ministériel n° 2017-743 du 11 octobre 2017, modifié.

*En cas de fausse déclaration, l'Aide Nationale au Logement peut être suspendue pour une durée maximale d'une année et les sommes indûment versées immédiatement exigibles.*

Monaco, le

Signature